

Délibération n° 2019-04

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2019

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay

Vote électronique unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 21 juin 2019 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants : 18
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 3

Fait à Cachan, le 19/09/2019

Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil scientifique
de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Patrice AKNIN

Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 21 juin 2019

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS – 19.09.2019 - D.2019-04

Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :